



CHARTRE

Collectif On ne se taira pas

Le collectif **On ne se taira pas** a été constitué afin de permettre à celles et ceux qui le souhaitent de dénoncer la pratique des poursuites-baillons et de se mobiliser en faveur de la défense des personnes et structures victimes de cette pratique.

Les membres du collectif entendent par « poursuite-bâillon » toute action stratégique menée par des représentant.e.s des pouvoirs économiques ou institutionnels, visant à empêcher le débat public ou l'expression d'une critique.

Dans ce cadre, le collectif soutiendra prioritairement les victimes de poursuites-bâillons :

- dont les valeurs rejoignent les nôtres, à savoir celles de la solidarité et de la défense de l'intérêt général ;
 - dont les actions poursuivies sont pacifiques et non-violentes ;
 - se voyant attaquées pour des actions visant à informer et à attirer l'attention sur une problématique d'intérêt général ;
- et
- faisant face à des demandes de réparation et/ou de dédommagement totalement disproportionnelles au regard des intérêts des parties engagées.

Par ailleurs, pour des raisons de pertinence de l'expertise, le collectif favorisera des actions de soutien envers des personnes et/ou des structures françaises, ou à des personnes/structures, poursuivies par des représentant.e.s des pouvoirs économiques ou institutionnels français.

Enfin, la lutte contre les poursuites-bâillon n'est évidemment pas séparable d'autres enjeux liés à la liberté d'expression, au droit à l'information et à la critique publique des puissances économiques et politiques établies au nom de l'intérêt général, comme le soutien aux lanceurs d'alerte, le secret des affaires ou la criminalisation des mouvements sociaux. Notre collectif pourra donc être amené à soutenir toute action en phase avec ses objectifs sur ces sujets.

On ne se taira pas poursuit donc trois objectifs principaux:

- 1) **sensibiliser l'opinion publique** à la pratique des poursuites-bâillons ;
- 2) **créer un réseau** de structures et des personnes, capables de se mobiliser rapidement en cas de poursuite-bâillon afin de se montrer solidaire et d'apporter un soutien aux victimes de cette pratique ;
- 3) **mener un plaidoyer juridique** afin d'infléchir le droit français en faveur d'une reconnaissance de cette pratique et d'une meilleure protection des accusé.e.s en cas de suspicion de poursuite-bâillon.

On ne se taira pas est composé d'acteurs divers : ONG, associations, syndicats, médias,

universitaires, journalistes, avocats, citoyens engagés...toute personne ou structure défendant la liberté d'expression, le droit à l'information et l'intérêt général peut rejoindre formellement le collectif.

On ne se taira pas a mis en place un certain nombre de moyens d'actions au service de ses objectifs, décrit plus précisément dans le document « [Quel soutien ?](#) ». Il s'agit essentiellement de :

- l'ouverture d'un espace de témoignages, pour alerter et/ou pour alimenter notre plaidoyer et nos actions de mobilisations et de communication ;
- la création d'une communauté de soutien aux victimes de poursuites-baillons ;
- la création d'un réseau de médias et de sites relais ;
- l'orientation vers un réseau de juristes volontaires et qualifiés, pour accompagner les victimes de poursuites-bâillons.

Les membres d'**On ne se taira pas** défendent et protègent le droit à l'information et l'intérêt général, ainsi que les conditions garantissant la tenue du débat démocratique.